



HAL
open science

La construction monumentale sur le site des "Vaux de la Celle" à Genainville (Val d'Oise)

Vivien Barrière, Didier Vermeersch

► To cite this version:

Vivien Barrière, Didier Vermeersch. La construction monumentale sur le site des "Vaux de la Celle" à Genainville (Val d'Oise). *A la romaine! Résidence privée, construction publique en Gaule du nord*, p. 115-118, 2016, 978-2-35404-066-6. hal-01670985

HAL Id: hal-01670985

<https://hal.science/hal-01670985>

Submitted on 21 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Barrière, Vermeersch 2016 = V. Barrière, D. Vermeersch, *La construction monumentale sur le site des « Vaux-de-la-Celle » à Genainville (Val d'Oise)*, dans *A la romaine ! Résidence privée, construction publique en Gaule du nord*, Roissy-en-France, 2016, p. 115-118.

LA CONSTRUCTION MONUMENTALE SUR LE SITE DES « VAUX-DE-LA-CELLE » À GENAINVILLE (VAL D'OISE)

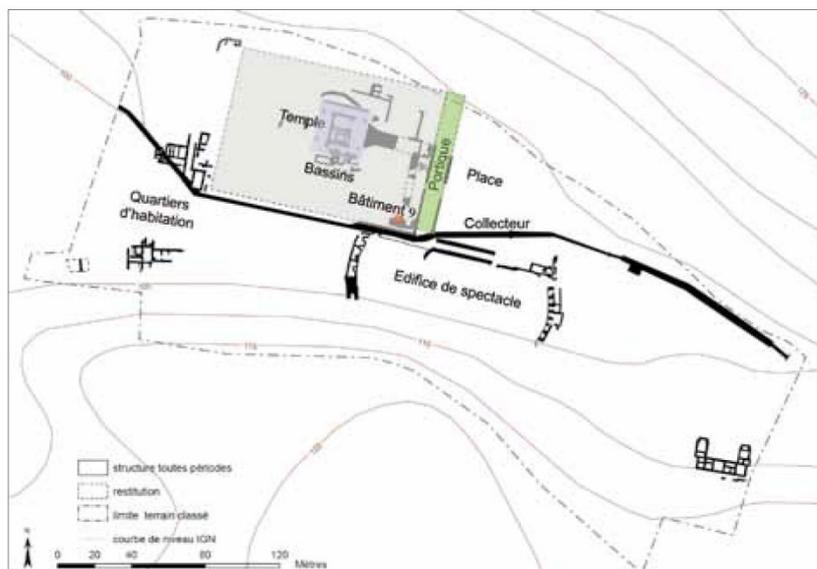
par Vivien Barrière et Didier Vermeersch

Comprenant l'un des plus anciens complexes religieux de la cité des Véliocasses, le site des « Vaux-de-la-Celle » est situé à mi-distance entre Paris, chef-lieu du peuple gaulois des *Parisii*, et Rouen, chef-lieu des Véliocasses. Installé au fond d'un vallon, au sein du Vexin français, le site gallo-romain semble s'être constitué au carrefour de deux voies de moyenne importance, le vieux chemin reliant Mantes à Magny et le chemin de Pontoise, à un peu moins de 5 km au sud de la Chaussée Jules-César reliant Lutèce à Rouen puis à Lillebonne.

Pendant longtemps, le site a été considéré comme un sanctuaire rural et isolé, coupé de tout contexte d'agglomération : G. Matherat et G.-C. Picard le qualifièrent de *conciliabulum*¹. On allait jusqu'à considérer que Genainville était l'un des modèles du genre². Mais, depuis la mise au jour d'un quartier d'habitat organisé en îlots à l'ouest du vallon, on a renoncé à considérer le site comme un sanctuaire isolé pour faire l'hypothèse d'une véritable agglomération³.

Le site des « Vaux-de-la-Celle » à Genainville s'avère l'un des sites gallo-romains de tout premier plan en Île-de-France. Bien sûr, la reconnaissance du site n'est pas encore à la hauteur de son importance archéologique, principalement en raison de l'accès restreint au site⁴. Pourtant, au moins deux raisons justifient ce statut privilégié : d'abord, la longue continuité d'occupation du site (de l'âge du Bronze⁵ jusqu'au début de l'époque médiévale⁶), ensuite le caractère monumental des édifices conservés.

Au-delà du seul nombre des structures conservées – une importante nécropole d'époque protohistorique ; une aire sacrée comprenant un temple principal, quatre bassins, deux temples secondaires, deux voies internes recouvertes d'imposantes dalles de grès et un mur d'enceinte ; un édifice de spectacle jouxtant une vaste esplanade bordée par un portique ; des structures d'habitat formant des îlots délimités par un système de voirie⁷ –, ce qui frappe, c'est en effet, le caractère monumental des édifices gallo-romains. En témoignent les milliers de blocs



Plan du site gallo-romain des « Vaux-de-la-Celle » (Genainville – Val d'Oise).

sculptés mis au jour sur le site, pour partie conservés au sein des réserves lapidaires du Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin. Mais, les premiers témoins de cette construction monumentale sont les vestiges eux-mêmes : leur état de conservation (jusqu'à 5 mètres d'élévation conservée pour le grand temple) est aussi rare que notable en Gaule septentrionale. Du point de vue de la chronologie, en l'état actuel des connaissances, le développement d'une agglomération semble associé à la première phase de monumentalisation du sanctuaire (II^e siècle) : à un premier temple construit au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. succède un grand temple à double *cella* dans la seconde moitié du II^e siècle. Au moment où est construit un péribole délimitant une vaste aire cultuelle, est édifié un édifice de spectacle jouxtant l'angle sud-est de cette enceinte sacrée. Datés du III^e siècle, qui correspond à l'apogée du site, les principaux édifices aujourd'hui visibles – état final du temple principal et de l'édifice de spectacle – semblent donc contemporains. Tout autour du sanctuaire et à l'extérieur de celui-ci, des traces d'occupation et des zones d'habitat sont attestées avant d'être abandonnées à partir de la première moitié du III^e siècle à cause de l'élévation du niveau de la nappe phréatique. C'est sans doute vers la fin du III^e siècle, vers 270, que le temple principal est lui aussi abandonné pour être remplacé par un petit temple secondaire, dans l'angle sud-est de l'aire sacrée, occupé tout au long du IV^e siècle jusqu'à la dynastie valentinienne. On sait aussi qu'à l'époque mérovingienne, les principaux édifices servent de carrière de récupération de pierres de taille : certains de ces blocs ont été retrouvés sur place, évidés pour servir de sarcophages. Plusieurs structures et édifices permettent d'évoquer l'aspect monumental de la construction publique sur le site antique des « Vaux-de-la-Celle » : il s'agit *a minima* de l'édifice de spectacle, du temple principal et de ses bassins, d'un temple tardif aux dimensions modestes, d'un long portique, d'une place et de deux voies dallées. De cette monumentalité, quels sont les marqueurs ?

Construire en grand

Premier marqueur de la monumentalité de la construction publique sur le site antique des « Vaux-de-la-Celle », la grandeur des dimensions des deux structures occupant le centre du vallon. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la façade de l'édifice de spectacle s'étend sur 115 m de long⁸ tandis que l'aire cultuelle s'inscrit dans un rectangle de 77 m sur 111 m. Ces deux structures s'articulent de manière perpendiculaire au contact d'une esplanade marquée au sud par le décor du mur de scène de l'édifice de spectacle (37 m) et à l'ouest par un long portique (75 m) accolé au péribole, le mur d'enceinte de l'aire sacrée.

Quant aux dimensions du monument le plus emblématique, le temple à double *cella*, il s'étend sur 27,5 m de long pour chaque façade, 28 m pour ses murs latéraux et, pour sa hauteur restituée, entre 25 et 28 m d'élévation – si l'on se fie, d'une part, aux vestiges conservés et fouillés, d'autre part, aux temples à plan centré comparables (en particulier, le temple de la Genetoye à Autun ou la tour de Vésone à Périgueux). Ce temple s'inscrit en effet dans la catégorie architecturale du *fanum* dans la mesure où il est constitué d'une tour centrale entourée par une galerie périphérique – de plan quasi-carré à Genainville, rectangulaire à Autun, circulaire à Périgueux ou encore octogonale à Alésia. La partie centrale du temple, en d'autres termes la tour, abrite deux *cellae*. C'est une spécificité des « Vaux-de-la-Celle » que de disposer de deux pièces pour abriter les statues des divinités honorées. Ces deux chambres accolées de 6,70 m sur 8 m chacune communiquent avec la galerie périphérique par deux baies de 3,60 m de large. Tout autour de cet ensemble central, une galerie de 4,25 m de large vient contribuer à la monumentalité de l'ensemble. Afin de permettre au soleil d'éclairer ce vaste temple, la hauteur de la tour centrale excède celle de la galerie périphérique que l'on estime, à Genainville, au moins égale à 9 m.

La monumentalité des structures de l'aire sacrée passe aussi par les dimensions de ses deux voies aux imposantes dalles de grès : 35 m de long sur 7,30 m de large pour la voie principale menant au temple à double *cella* et 32,80 m sur 3,70 m pour la voie, dite secondaire, menant au petit temple du IV^e siècle. Participe aussi à cette mise en scène destinée à impressionner le visiteur l'ensemble des bassins : trois d'entre eux jouxtent immédiatement le côté sud du temple tandis qu'un quatrième, un peu plus distant, donnait sur sa façade opposée, à l'ouest.



Fragment de pilastre à décor floral ornant le théâtre.
Musée archéologique du Val d'Oise.

Pour un site dont la topographie vallonnée réduit l'espace disponible et contraint fortement les possibilités d'implantation, ces dimensions devaient impressionner – et cela, d'autant plus que l'on imagine aisément le sommet de la tour centrale du temple, comme celui de l'édifice de spectacle, atteindre et dépasser les niveaux de circulation sur le plateau surplombant le vallon. Le choix délibéré d'une topographie de vallon pour implanter de telles structures apparaît par conséquent comme un facteur accentuant la monumentalité des structures.

Construire en pierre de taille... ou le laisser croire

Au-delà de la question des dimensions, la monumentalité des constructions publiques réside dans le choix d'un appareillage ostentatoire, le grand appareil. À la différence du petit appareil qui consiste à mettre en œuvre des moellons dans les maçonneries, le grand appareil recourt aux blocs de pierre de taille. Cela suppose une chaîne opératoire faisant intervenir des savoir-faire complexes, des ouvriers qualifiés et des machines de levage imposantes, ce qui augmente à la fois la durée d'exécution et le coût du chantier. À Genainville, l'extrême proximité des carrières de calcaire lutétien, dans les flancs même du vallon, a évité les frais de transport qu'aurait nécessairement occasionnés le recours à toute autre carrière plus éloignée. En revanche, le travail des carriers et des tailleurs de pierre demeure long et technique. On le comprend parfaitement quand on réalise à quel point ces blocs de pierre de taille ont été récupérés à la fin de l'Antiquité et au début de la période médiévale : l'ancienne agglomération antique et ses principaux monuments deviennent ainsi à l'époque mérovingienne un véritable chantier de récupération des matériaux de construction. Les gradins de l'édifice de spectacle, les murs en élévation du bâtiment de scène ou encore les deux façades du grand temple sont les premières victimes de ces récupérations⁹. Non seulement ces blocs peuvent être réemployés tels quels dans de nouvelles constructions mais ils peuvent aussi être transformés rapidement en sarcophages : plusieurs exemplaires, abandonnés *in situ* dans l'édifice de spectacle, en témoignent. Le prix de ces blocs de grand appareil est tel aux yeux des récupérateurs de matériaux qu'il justifie d'aller creuser des sapes pour récupérer également les blocs servant de fondation. En effet, qu'il s'agisse du grand temple, des murs de l'édifice de spectacle ou de ceux du long portique, leurs fondations sont constituées d'une assise de blocs de pierre de taille reposant elle-même sur une multitude de cailloux calcaires calés les uns contre les autres pour former un radier de fondation. Le choix de construire en grand appareil implique un investissement financier conséquent, ce qui explique que ces blocs, faits pour être vus¹⁰, soient mis en valeur – à la différence des moellons de petit appareil, procédé de construction répétitif, standardisé, bien plus économique que l'on dissimule de multiples manières. Pour autant, les procédés employés pour dissimuler les parements de petit appareil, visent tous à donner l'illusion d'une construction en grand appareil. Le site des « Vaux-de-la-Celle » a livré deux solutions distinctes dans un même espace. Premièrement, des placages de calcaire fin¹¹ utilisés pour habiller les parements extérieurs des murs de galerie nord et sud du grand temple : difficile pour le pèlerin de distinguer les murs de façade réellement construits en grand appareil de ces murs latéraux dont seul l'épiderme adopte l'apparence du grand appareil. Il en va de même pour la deuxième solution retenue, celle des peintures murales simulant une architecture et des plaques de marbres multicolores¹² pour cacher les moellons des parements de la tour abritant les deux *cellae*¹³.

Enfin, quoique bâti en petit appareil, le petit temple construit dans l'angle sud-est du péribole offre matière à réflexion sur la notion de monumentalité de la construction. Les fouilles réalisées au niveau de ce bâtiment, le bâtiment secondaire n° 9 (BS9) selon la nomenclature de P.-H. Mitard, ont mis au jour de nombreux moellons quadrangulaires portant des traces de décor, en particulier des croix de Saint-André, ce qui révèle que les parements qu'ils constituaient devaient demeurer visibles. Plusieurs éléments de décor, notamment des modénatures et des modillons caractéristiques de la corniche au sein d'un entablement, ont été retrouvés sculptés, non pas au sein de blocs de pierre de taille, mais dans des moellons – ce procédé tout à fait rare pourrait être rapproché d'une forme de construction monumentale en kit, ne nécessitant pas d'importants moyens de levage mais demandant tout de même une réelle technicité de la part des tailleurs de



Décor peint sur le mur sud de la galerie nord du temple : motif imitant des placages de marbres multicolores en partie basse du mur.



Vue d'un fragment de la corniche à décor de feuilles, posé sur son lit d'attente.



Ensemble de quatre blocs de la façade principale du temple : décor architectural et décor figuré se mêlent. Ici, des monstres marins.



Un Eros décorant l'un des blocs sculptés du temple.

Blocs conservés au musée archéologique du Val d'Oise.

Pierre. Une étude récente menée sur les traces d'outils a proposé que les moellons constitutifs du bâtiment 9 aient été obtenus en sciant des blocs de pierre de taille récupérés sur le site. La recherche de matériaux nobles pour construire ce temple aux dimensions modestes¹⁴ est donc indéniable et participe de sa monumentalité tout à fait particulière en comparaison des édifices voisins qui l'ont précédé avec leurs vastes dimensions et leurs façades de pierre de taille.

Orner les édifices d'un riche décor sculpté (et en couleurs)

Troisième point qui peut être considéré comme caractéristique de la monumentalité des constructions publiques, après l'ampleur des dimensions et le choix du grand appareil : la richesse du décor architectural sculpté. En effet, les blocs quadrangulaires qui constituent le parement des murs que l'on donne à voir aux visiteurs demeurent nus et ne portent aucun décor particulier. C'est prioritairement au niveau de l'entablement (systématiquement constitué par une architrave portant une frise, elle-même recouverte par une corniche saillante) que l'on trouve ces blocs porteurs d'un décor. Ces décors sont variés : une frise marine de 60 cm de haut, des modillons aux formes diverses, des moulures linéaires, des séries de perles et pirouettes ou encore des motifs végétaux habillant les caissons pratiqués dans les corniches... Notons aussi que le décor peut apparaître sur un bandeau mouluré de grand appareil intégré au sein d'un mur de moellons : c'est le cas sur le parement extérieur des murs de galerie du temple comme, vraisemblablement, au niveau du portique. Plusieurs milliers de ces blocs sculptés ont été découverts sur le site, et cela dès les premières fouilles réalisées en 1935 par l'architecte Pierre Orième.

Ce décor architectural sculpté n'est que l'une des composantes du décor général de l'édifice et, pour être complet, il faudrait encore mentionner les éléments statuaire figurés (humains et animaux) et, bien sûr, la peinture, qu'il s'agisse de fresques murales dissimulant des moellons ou bien de la polychromie des blocs de pierre de taille.

Pour résumer, il ne fait pas de doute qu'il s'agit bien de construction publique quand sont réunis les trois facteurs suivants : importance des dimensions, recours au grand appareil et richesse du décor architectural sculpté. Toutefois, si l'aspect monumental apparaît, à Genainville et ailleurs, comme une composante essentielle de l'architecture publique, cela n'exclut en rien le principe d'économie qui continue à caractériser la construction romaine : là où le grand appareil n'a pas été adopté, des placages de marbre ou de calcaire fin recouvrent des murs de moellons tandis que des peintures murales simulent des trompe-l'œil architecturaux.

Notes

1. Une idée de Matherat (1949) et de Picard (1970) reprise par Mitard 1993, p. 417.
2. Cela, en particulier du fait de l'association d'un théâtre à un sanctuaire, association que l'on connaît également à Sanxay et à Vandœuvre du Poitou.
3. CHOLET *et al.* 1996, p. 174-205.
4. Du fait de l'acquisition ancienne des terrains par l'État, de leur classement « Monument Historique » et de l'engagement des partenaires locaux (Service régional de l'archéologie, Service territorial de l'architecture et du patrimoine, Musée archéologique départemental du Val d'Oise, Service départemental d'archéologie du Val d'Oise, Parc naturel régional du Vexin français, Commune de Genainville) aux côtés de l'université de Cergy-Pontoise depuis plus d'une décennie, le site des « Vaux-de-la-Celle » offre un contexte d'étude très favorable aux recherches archéologiques et aux projets de mise en valeur du site – deux préalables à l'ouverture du site au public.
5. C'est sous la voie menant au temple principal que fut mise au jour la nécropole (Hallstatt moyen-final / La Tène A-B / La Tène C2 / La Tène D).

6. Particulièrement, sous la forme d'un chantier de récupération de matériaux à l'époque mérovingienne.
7. Par ailleurs, les plateaux situés au nord et au sud du vallon ont révélé plusieurs traces d'occupation antique sans que l'on soit encore en mesure d'en comprendre l'organisation.
8. L'ampleur de ces dimensions permet de restituer d'importants rassemblements. Par exemple, l'édifice de spectacle pouvait ainsi accueillir entre 4 000 spectateurs (si l'on admet avec L. Cholet qu'il est inachevé) et 10 000 spectateurs s'il s'élevait jusqu'au plateau. À titre de comparaison, le plus grand théâtre de Gaule connu, à Autun, présente une façade de 148 m de long (20 000 spectateurs).
9. Enfouis entre l'édifice de spectacle et la place attenante, les blocs de grand appareil constituant les parois d'un large collecteur d'eau ont quant à eux été préservés des récupérateurs.
10. Exception faite des blocs de fondation.
11. Ailleurs, sur le site, ces placages pouvaient également être en marbre.
12. La fresque ornant la partie inférieure du mur sud de la galerie nord du temple, exposée dans les salles du MADVO,

représente des aplats de couleurs rouges, jaunes ou vertes, parcourus de veines, afin de se rapprocher au plus près de l'aspect des marbres venus d'Égypte et d'Orient – les marbres blancs étant davantage caractéristiques des carrières d'Italie et de Grèce. Simuler par la peinture la présence de ces marbres venus de loin, c'est afficher au visiteur l'ampleur de l'investissement financier qu'a constitué la construction.
13. Le fait que les moellons employés dans les parements du grand temple soient traités de manière bien plus grossière et dans un appareillage moins régulier que ceux des deux murs de façade de l'édifice de spectacle, prouve bien qu'ils n'ont pas été conçus pour demeurer visibles et qu'ils étaient en fin de compte dissimulés aux regards.
14. Avec des murs de 4,20 m sur 4,75 m de long et de seulement 65 cm d'épaisseur, ce petit temple s'étend sur moins de 20 m². À titre de comparaison, l'épaisseur des murs du grand temple est comprise entre 1,20 m et 1,60 m tandis que sa surface avoisine les 770 m².